

Conseil du 20 novembre 2015

Le conseil municipal s'est penché sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale,

Après avoir rappelé les objectifs de la loi NOTRe et la proposition du Préfet de fusionner les communautés de communes du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux, le maire a exposé les raisons pour lesquelles les neuf maires du pays de Bâgé ont émis un avis défavorable au projet proposé par le Préfet et décidé de soumettre un contre-projet proposant la fusion des communautés de communes de Pont-de-Vaux, Pays-de-Bâgé, Pont-de-Veyle et Bords-de-Veyle.

A l'issue du débat qui a suivi, le conseil, à l'unanimité a validé la proposition des maires de la communauté de communes.

Autres points évoqués :

Voirie :

L'aménagement du site du Creux se termine avec la mise en place de potelets. Ces derniers sont destinés à mieux protéger les piétons et à éviter les stationnements sauvages.

Concernant les chicane provisoires installées au quartier de la Croix Verte, les tests n'étant pas concluants, d'autres dispositifs sont à l'étude pour ralentir la vitesse des véhicules.

Le conseil a pris connaissance du premier plan proposé par le cabinet Fontaine mandaté par la municipalité pour travailler sur le projet d'aménagement de la Madeleine sud dont la réalisation va s'étaler sur 2 ou 3 ans. Il a validé la proposition d'effectuer, en priorité, dès 2016, la voie piétonne le long de la RD933 (entre le stade et la chapelle) et de créer des parkings supplémentaires.

Taxe sur les abris de jardin

Suite à la décision du conseil général de l'Ain d'exonérer la part de taxe d'aménagement lui revenant sur les constructions d'abris de jardin de moins de 20 m², le conseil, à son tour, valide la même mesure sur la part communale

Information :

Le maire a informé l'assemblée qu'à compter du 1er décembre, le bureau de poste sera ouvert de 13 h 45 à 16 h 30 du lundi au vendredi. Le conseil, à l'unanimité, a émis le vœu que la Poste élargisse ses horaires d'ouverture.

Scolaire :

Le conseil a été informé que le directeur d'école prendra, dès le mois de décembre, les pré-inscriptions pour la rentrée scolaire 2016 pour anticiper les effectifs.